

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : *SAS Cédric Le Baudouin* *Représenté par Kim Jangh*

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : *Kim Jangh*

Rue : *1200 St Paul*

COMMUNE : *Vernon*

Code postal : *27390*

Nature des activités : *production d'immobilier*

Qualification : *Kim Jangh gérant*

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B11 Moineau domestique <i>Passer domesticus</i>	Espèce avérée : 5 sites de nidification avérés
B12 Hirondelle rustique <i>Hirundo rustica</i>	Espèce avérée : 10 couples nidificateurs savérés e
B13 Pipistrelle pygmée <i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Espèce avérée : colonie de reproduction, gîtes avérés d'estivage, de transit et de pariade, gîtes potentiels pour d'hibernation
B14 Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Espèce avérée : colonie de reproduction, gîtes avérés d'estivage, de transit et de pariade, gîtes potentiels pour d'hibernation
B15	La suite sur un tableur excel fournie en pièce jointe

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	☐	Prévention de dommages aux forêts	☐
Sauvetage de spécimens	☐	Prévention de dommages aux eaux	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude écologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude scientifique autre	☐	Protection de la sécurité publique	☐
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Motif d'intérêt public majeur	☐
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux cultures	☐	Autres	☒

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou

A remplir

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction ☐ Préciser :

Les travaux entraîneront la disparition de gîtes de colonie avérée pour la Pipistrelle de Kuhl et la Pipistrelle commune ainsi que de d'estivage, de transit et d'hibernation potentiels pour 6 autres espèces de chiroptères.

Il pourront aussi entraîner la mort directe d'individus (mortalité en phase de travaux) ou indirecte (réveil en période d'hibernation, abandon de jeunes, avortement).

Les travaux pourront entraîner la mort directe de 4 espèces d'oiseaux (destruction des oeufs ou des jeunes) ou indirecte (abandon des jeunes)

Dégradation ☐ Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale ☐ Préciser :

Formation continue en biologie animale ☐ Préciser :

Autre formation X Préciser : Ecologue spécialisé en chiroptères (CF CV joint au dossier).....

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : 2024 à 2026

ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Bourgogne Franche-Comté

Départements : Doubs

Cantons : . Besançon.....

Commune : . Besançon.....

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos ☒

Mesures de protection réglementaires ☐

Mesures contractuelles de gestion de l'espace ☐

Renforcement des populations de l'espèce ☐

Autres mesures ☐ Préciser : ... Eviter toute destruction d'individus.....

.lors des travaux.....

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : .cf rapport d'étude d'impact.....

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

.. Bilan d'opération : ces travaux feront l'objet d'un suivi de chantier régulier. Ces suivis sont détaillés dans le rapport d'étude d'impact et feront l'objet d'un compte rendu à destination du service espèces protégées de la DREAL.

Un suivi des populations sera réalisé dans les 5 ans suivant la fin du chantier

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à
le
Votre signature